

N/REF : 7/08/2024 10H50 C:000274 I:11459

V/Appel du Mercredi 07/08/2024 a 10H50

MAIRIE DE BROONS

**PLACE DUGUESCLIN
22250 BROONS**

IMMEUBLE : MAIRIE
5 PLACE DUGUESCLIN
22250 BROONS

Rennes, le 16 Octobre 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : SERVICE TECHNIQUE MAIRIE BROONS - M. BECHARD 07 85 20 15 60

MOTIF : CURAGE DE PONTS

Donneur d'ordre : M. REVAULT

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule spécialisé équipé
d'une pompe haute pression.

INTERVENTION DU 13/08
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
CURAGE DES PONTS
CONTRÔLE BON ÉCOULEMENT
NETTOYAGE CHANTIER

OBSERVATIONS : NR AB Email envoyé le 19/09/24 a 17H41 M. REVAULT
BB AB Email envoyé le 02/09/24 a 16H57 M. REVAULT
NR LCOMPTER Email envoyé le 14/08/24 a 10H44 M. REVAULT

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un véhicule spécialisé débouchage (hydraulique, électromécanique, mécanique).
Localisation de l'obstruction, recherche du sens d'écoulement du réseau.
Débouchage par procédé hydraulique a haute pression, électromécanique, mécanique
Vérification du bon écoulement du réseau.
Nettoyage du chantier.
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Une intervention de débouchage ne peut en aucun cas etre assimilée a un curage

de canalisation (remise au diamètre initial de la totalité de la canalisation).
Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.

Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction.

Dans le cas contraire, ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions de débouchage que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et y remédier si le client nous en donne l'ordre par un curage (remise au diamètre) ou une réparation de la canalisation (si nécessaire).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments -	Descriptif	N°BT	P.U. HT
9,50	Curage Réseaux à l'heure		1	150,00
				1425,00
		TOTAL H.T.		1425,00
		T.V.A. à 20,00%		285,00
		TOTAL T.T.C.En EURO		1710,00

Valeur en votre règlement au 30 Novembre 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Août 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.